



Mairie
55 rue des Écoles
48220 Pont de Montvert - Sud Mont Lozère

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 24 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le 24 mars 2025 à 19 h 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 21 mars 2025, s'est réunie sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Sont présents : Catherine BLACLARD, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, Julie DELES, Clara ARBOUSSET, Guillaume HARVOIS, Stéphane MAURIN, Mathieu PUCHERAL, Florence BOISSIER, Cyril DJALMIT, Thibaud MALGOUYRES ;

Excusés : Sophie BOISSIER, Daniel MOLINES ;

Représenté : François FOLCHER par Stéphane MAURIN, Fabienne MOLINES par Michèle BUISSON ;

Secrétaire de séance : Michèle BUISSON

Adoption du dernier compte rendu : unanimité des membres présents.

Délibérations

- Vente d'une parcelle à monsieur et madame Lacroix : cette délibération est ajournée en raison d'un problème de voisinage, de manière à essayer de trouver un accord à l'amiable.
- Vente d'une parcelle à madame Jourdan, au Village vacances : 69 m2, pour un montant de 3105 €.
- Biens vacants et sans maître : la commission agriculture a fini de travailler sur les choix des parcelles agricoles qui seront vendues prochainement. La première vague d'intégration de biens vacants a donc été finalisée. Ces parcelles sont confiées à la Safer, qui va se charger de la vente.

- Concernant les parcelles bâties, le conseil municipal a reçu une offre de monsieur Vincent Troullier pour l'achat d'une propriété située dans le village et ayant appartenu à monsieur Paul Eugène Durand, pour un montant de 90 000 €. La parcelle concernée est la G 170. Une autre parcelle, G 430, propriété de la municipalité et qui jouxte l'entrepôt de BTP de monsieur Troullier, sera également mise à la vente.
- Acceptation d'un don de 10 000 €.
- Motion AESH : Michèle Buisson la présente. Motion prise également par le Conseil départemental de la Lozère.
- Monsieur le maire remercie Michèle Buisson, Florence Boissier et Lucie Bonicel, pour le travail effectué concernant le maintien de la quatrième classe. Il remercie également madame la députée pour son soutien, ainsi que la population, qui s'est mobilisée en masse pour son école publique.
- Déplacement du monument aux morts : plan de financement proposé et acté (ONAC-VG48, État, Conseil départemental de la Lozère).

Point sur les bâtiments communaux

- Gîte : des moisissures se sont formées dans les petites chambres. Un problème de ventilation a été identifié, ainsi que des fuites d'eau sur le très vieux réseau de chauffage.
- Bâtiment polyvalent. Nous sommes toujours en attente du rendu de l'étude sur les travaux à entreprendre pour améliorer la performance énergétique du bâtiment.
Des travaux de reprise d'étanchéité ont été réalisés au niveau de la coupole du bâtiment, où plusieurs grosses fuites ont été repérées au cours de l'année passée. Cependant, d'autres travaux sur la corniche et les vasistas pourraient s'avérer nécessaires.
La cuisine est en cours de finition, le plan de travail devrait être posé d'ici mi-avril. Un règlement d'utilisation est en cours d'élaboration.
- La maison de l'Estournal est libre et les travaux de rénovation sont finis. Une annonce sera mise sur internet très prochainement. Le conseil espère pouvoir y loger une famille.
- À la Brousse, deux appartements ont été libérés et vont être rafraîchis avant d'être remis en location.
- Nous sommes toujours en attente du chiffrage des travaux pour le centre de secours.
- La trêve hivernale finit bientôt et un appartement devrait être libéré prochainement à Saint-Maurice-de-Ventalon.

Associations et culture

Réunion pour discuter des demandes de subvention des associations préalablement au vote du budget, le 2 avril à 18 h.

Il y aura deux concerts organisés dans le cadre des Hebdos de l'été.

Espaces de Vie Sociale (EVS) : réunion avec les Foyers ruraux et la CAF. La création d'un tel espace permettrait d'obtenir des financements, en particulier pour embaucher une personne qui pourrait soutenir administrativement l'activité associative sur la commune. Cela pourrait également aider à dynamiser la vie inter-associative, ainsi que le lieu (la salle polyvalente) où il serait installé.

Pour ce faire, il faut établir deux diagnostics et un plan d'action. Le dépôt de dossier pourrait être fait en janvier 2026, Passe-montagne recruterait quelqu'un pour réaliser les diagnostics nécessaires en septembre, octobre, novembre 2025. L'association a, en effet, demandé des financements pour pouvoir effectuer ce recrutement.

Point sur les travaux

Les travaux de finalisation de protection de la prise d'eau de Caguefer devraient être rapidement finis. Les travaux visant à enlever l'éperon rocheux de la Barthe vont avoir lieu rapidement.

Le terrain multisports (city) : le dossier de demande de subvention au fond Leader a été abandonné, car les travaux ne pourront pas avoir lieu cette année.

Fuite d'eau de Saint-Maurice-de-Ventalon : nous reprenons les recherches pour essayer d'identifier le tronçon où se trouve l'importante fuite d'eau du réseau.

Compteurs au Massufret : la situation sera régularisée et des compteurs d'eau seront installés au Massufret par Véolia.

Les bassins seront également nettoyés, ce printemps.

Programme voirie : choix des chantiers intégrés au programme de cette année. Tranche ferme :

- La moitié du linéaire de Rieumal
- Champlong de Lozère
- La moitié du linéaire de Montgros
- Les Rouvières
- L'accès au terrain multisports (city)

Tranche optionnelle : Grizac

Point sur les projets de voirie incluant la reprise de la VC4 et des dégâts des catastrophes naturelles de septembre dernier.

Comptes rendus de réunion et visite des administrés

- Parc national des Cévennes pour le petit patrimoine : la réception du chantier de Grizac a eu lieu. Ensuite, sous une pluie battante, s'est déroulée une visite des projets en cours.
- Les travaux de la maison de santé (menés par la Communauté de communes) ont débuté. Les médecins vont déménager dans les préfabriqués posés au parking du Village de vacances, le 2 avril. Une salle d'attente va être ajoutée dans les semaines à venir.
- L'installation de chantier de la maison du Mont Lozère a débuté également.
- Réunion à caler fin avril avec l'ONF, pour avancer sur le prochain plan d'exploitation de la forêt de Grizac et de l'Hermet.
- Point sur la situation de l'exploitation de Philippe Chetail à Grizac et les possibilités de reprise. M. le maire a accueilli son nouvel associé, installé récemment sur Grizac, pour réfléchir à une possible installation dans le hameau.
- Point sur les dossiers d'abandon manifeste à Rûnes. M. le maire doit revoir l'évaluation faite par les Domaines après contact avec cet organisme.

Point sur la situation financière de la commune et l'élaboration du budget.

Après une présentation de la situation actuelle, le conseil décide à l'unanimité d'abandonner le projet mairie tel qu'il est sorti à l'issue de la consultation des entreprises. Le projet était en effet passé d'une estimation de 465 000 € à plus de 850 000 € après consultation des entreprises.

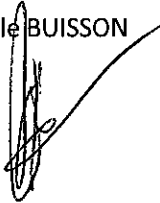
Questions diverses

Au vu de la loi pour trier les déchets organiques, nous allons essayer, grâce au concours du Syndicat mixte environnement sud Lozère, de mettre en place des composteurs partagés sur la commune. Un premier test sera réalisé à l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 22 h 36.

La secrétaire de séance

Michèle BUISSON



Le président de séance

Stéphan MAURIN

